

AU RELAIS DE L'AUTOMOBILE - Vente de véhicules et pièces détachées d'occasion

Carreau de l'ancienne fosse 8

Rue Emile Basly 62141 Evin Malmaison

Tél-Fax : 03 21 40 61 68 - 06 89 09 07 03

Web : www.123moteursboites.com

Mail : contact@123moteursboites.com

CERTIFICAT DE GARANTIE

MOTEUR D' OCCASION GARANTI 3 MOIS

BV D' OCCASION GARANTIE 3 MOIS

FACTURE N°

Client :

En cas de litige, seul le tribunal de ARRAS est compétent.

DESIGNATION		MONTANT	

TOTAL HT	TAUX TVA	TOTAL TVA	TOTAL TTC

PRECONISATIONS DE MONTAGE

Pour tout moteur :

- Remplacer impérativement l'huile et le filtre à huile.
- Remplacer si nécessaire filtre à air ou nettoyer filtre à air à bain d'huile.
- Remplacer les bougies, mise au point allumeur, carburateur, réglage avance selon données constructeur (peut occasionner surchauffe et dégât interne).
- Remplacer impérativement les courroies de distribution et de pompe à eau.
- Vérifier et remplacer si nécessaire durites, pompe à eau, calorstat.
- Contrôler le circuit reniflard (durite, capsule, filtre) bien vérifier la conformité du circuit, la propreté des durites et qu'il n'existe pas de surpression dans le bloc moteur.
- Si nécessaire, contrôler et régler culbuteurs.
- Contrôler le fonctionnement témoins pression d'huile et température d'eau au tableau de bord.

Pour moteur diesel :

En plus des opérations mentionnées ci-dessus :

- Remplacer le filtre à gas-oil et purger le circuit.
- Contrôler bougies de préchauffage et injecteurs (remplacement si nécessaire).

Avant mise en route :

Faites tourner le moteur quelques instants avec le fil de bobine débranché, ou la pompe d'injection non alimentée afin d'amorcer la pompe à huile.

CONDITIONS DE GARANTIE

En cas de défectuosité ou d'anomalies rencontrées lors du montage ou à l'utilisation, seul notre S.A.V. est habilité à intervenir sur cette pièce ; en cas de non-respect de cette clause, le bénéfice de la garantie serait perdu. Aucune facture émanant d'un autre établissement ne sera prise en considération, pour quelque cause que ce soit, sauf accord préalable, par écrit, avec le S.A.V. Veuillez donc contacter directement notre S.A.V.

GARANTIES PIECES

La pièce est garantie pendant la période précisée plus haut à compter de la date de facturation, sous réserve du paiement effectif total de la pièce facturée garantie.

La garantie de la mécanique s'applique uniquement sur le moteur livré nu. Les autres accessoires (turbo, pompe à injection, injecteur, carburateur, etc...) ne sont pas concernés. Attention, même en cas de livraison du turbo et/ou de la pompe à injection, injecteur, carburateur, autres accessoires ; ces pièces ne sont pas garanties.

La réparation de la pièce par un autre établissement ou par vos soins entraîne automatiquement l'exclusion définitive de la garantie. Si notre responsabilité n'est pas engagée, le coût de nos réparations fera l'objet d'une facturation. Cette garantie ne couvre en aucun cas les frais de main d'œuvre, de dépannage, remorquage, manutention, transport, déplacement ainsi que les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule ou du moteur.

En cas de défectuosité dûment constatée et reconnue par nos services, la Société s'engage, suivant son choix :

- Ou à réparer par elle-même selon ses normes en ses ateliers la pièce objet de la garantie.
- Ou à échanger la pièce défectueuse dans la mesure où elle en détient une de valeur identique.
- Ou à rembourser le montant de la pièce ou des éléments défectueux objet de la garantie.

CONSIGNE

Si la consigne n'est pas rendue dans le mois de la livraison, celle-ci sera décaissée.

EXCLUSIONS

La garantie cesse lorsque l'avarie provient de l'inexpérience, de la négligence ou de la faute de l'utilisateur au montage, à la mise en service ou à l'utilisation de la pièce objet de la garantie et notamment lorsque ne seront pas respectées les préconisations de montage indiquées ci-dessus. L'application de notre garantie ne prolonge pas sa durée. Sont exclus de la garantie, sauf s'ils sont facturés:

- l'ensemble du circuit de refroidissement (pompe à eau, durite, Calorstat, contacteur).
- l'ensemble du système électrique (allumeur, bougies, bobines, contacteur, divers).
- l'ensemble du circuit d'alimentation en carburant soit filtre à essence, carburateur, soit dans le cas d'injection d'essence ou de gas-oil, pompe d'injection, injecteurs, porte injecteurs, pompes d'amorçage, filtres à carburant.
- l'embrayage dans son ensemble (disque, mécanisme, butée, fourchette).
- les boîtes de vitesses ou pont faisant partie intégrante d'un groupe moteur.
- l'ensemble du circuit reniflard (durite, capsule, filtre).
- joint de culasse

Toute pièce ou mécanique dont la pose ne fera pas l'objet d'une facturation par un professionnel est exclue de cette garantie.

Les marchandises ne seront en aucun cas reprises ou échangées

En cas de litige, seul le tribunal de ARRAS est compétent.

Date :

Lu et approuvé (manuscrit) :

Signature

Fait en 2 exemplaires dont 1 remis au client.

AU RELAIS DE L'AUTOMOBILE
SARL au capital de 7630 euros – RCS Arras 44519650420003117
Crédit Agricole compte : 16706 00045 109 6040 6000 96 Oignies

CONDITIONS DE GARANTIE ET DE VENTE